

# Compte rendu de la réunion du conseil de CARS

Le 17 avril 2019

Sujet	Commentaire
1A	<p>On ouvre la réunion à 19 h HAE</p> <p>Sont présents :</p> <p>John Hall (président) Chris Kremer (secrétaire-trésorier et directeur de Rally West) Clarke Paynter (directeur de Atlantic) Simon Vincent (directeur de RSO) Martin Burnley (directeur de RPM) Wim van der Poel (représentant des compétiteurs) Graham Bruce (directeur technique) Ross Wood (Représentant des organisateurs) Terry Epp (directeur du championnat)</p> <p>Nous avons quorum à quatre directeurs sur cinq.</p> <p>Est absent :</p> <p>Darryl Malone (vice-président, directeur de RSO)</p>
2A	<p>On propose d'adopter le compte rendu de la réunion du conseil du 14 mars 2019 tel que présenté. On appuie la proposition et elle est adoptée. Le compte rendu de la réunion du 14 mars est approuvé.</p>
1B	<p>À la suite de la réunion du 14 mars, où le conseil a discuté de l'augmentation des taux d'assurance d'ASN, il a été convenu de revoir les primes exigées des rallyes. Chris présente une liste des tarifs proposés pour le restant de la saison 2019.</p> <p>Ces augmentations sont nécessaires pour couvrir le coût des assurances achetées auprès d'ASN.</p> <p>Voici les tarifs proposés :</p> <p>Pour un National, augmentation du tarif de 152 \$ à 185 \$ Pour un Régional, augmentation du tarif de 134 \$ à 165 \$ Pour un Rallye sprint, augmentation du tarif de 85\$ à 100 \$.</p> <p>Ces tarifs s'appliqueront à tous les rallyes sauf aux PN, RMR, Cochrane et LHFR, qui ont tous déjà payé ou commencé à payer les primes.</p> <p>Ces tarifs nous permettront d'équilibrer le compte Assurances pour 2019.</p> <p>On propose d'adopter les tarifs proposés. On appuie la proposition et elle est adoptée.</p> <p>La discussion qui suit questionne l'à-propos de cette façon d'égaliser les coûts et le raisonnement qui permet de facturer le même montant pour un rallye national d'un jour que pour un autre de deux jours. De même, pourquoi les rallyes sprint sont-ils inclus dans cette mise à niveau des coûts plutôt que de jouir du même coût que les pratiques et les écoles où le coût est intégré à celui du permis. Le comité du Règlement administratif en discutera plus à fond et fera des recommandations au conseil.</p>
2B	<p>Terry annonce que le Règlement particulier du RMR est complet, qu'il est affiché et que les inscriptions commencent à arriver.</p> <p>Le Règlement particulier du BDC a été reçu. Terry l'a vérifié et a soulevé quelques questions sur le statut du rallye : international (FIA) ou National (CARS) en termes de sanction et de coûts. La discussion traîne même si l'on a décidé que le BdC contracterait une assurance à titre de national du CRC. Danny Hudon est devenu coordonnateur de la route et du règlement pour le BdC.</p> <p>La première ébauche du Règlement particulier du Défi est arrivée.</p> <p>Terry a parlé de s'arrêter à Charlevoix à son retour du BdC. Il travaillera avec les organisateurs pour vérifier la route et le plan de sécurité pour s'assurer que la première édition à titre de national est</p>

	sur la bonne voie.
3B	Ross a discuté avec les organisateurs du fonds à la mémoire de Jacques L'Estage. Ils veulent en savoir plus à ce sujet, mais conviennent de travailler avec lui là-dessus. Simon va parler à Antoine.
5B	Martin annonce que le RPAC a reçu une lettre d'appui d'ASN Canada en réponse à la mise à jour qu'ils avaient envoyé à ASN en mars dernier. Martin annonce aussi au groupe que Keith aurait une première rencontre avec un représentant de Tourisme Canada à Ottawa vers la fin d'avril.
1C	John a relu le contrat avec Subaru. Le service contentieux de Subaru a réécrit le contrat que nous utilisons depuis quelques années et soulevé quelques questions importantes que le comité des commandites étudie depuis un mois. Les deux principaux changements incluent une clause de responsabilité et quelques autres mots à propos de l'exclusivité. Le comité des commandites a étudié la clause de responsabilité avec ASN Canada et Stonebridge, qui ont donné leur appui à la nouvelle clause de responsabilité. En matière d'exclusivité, le seul changement est l'officialisation de l'approche que nous avons toujours utilisée, c'est-à-dire de demander à Subaru Canada leur approbation en ce qui concerne les commandites pour le championnat d'autres sociétés de ventes d'automobiles et de services, ce qui comprend CARS et les événements. Nous demandons déjà aux événements – dans le Protocole d'entente – de discuter avec le directeur du championnat de toute proposition de commandite afin d'éviter les conflits. Auparavant, tout engagement avec une autre société automobile nous imposait de discuter avec Subaru pour obtenir leur assentiment. La seule différence est que maintenant nous sommes officiellement obligés de le faire. Nous avons donc une entente que Subaru n'a aucune raison de retenir. Leur principale préoccupation est qu'il y ait quelqu'un qui compétitionne pour le titre ou pour tout autre poste clé en matière de commandite, qui pourrait ravir à Subaru sa position privilégiée. CARS a envoyé le contrat signé à Subaru et nous attendons le retour du document signé d'ici deux jours.
2C	John annonce que, dès la réception du document signé, le comité des commandites rencontrera Formula pour finaliser les livrables de 2019. Ces livrables comprennent une série de set épisodes télé, moins de vidéos sur demande et une couverture des événements moins exhaustive que les deux dernières années.
3C	John présente les dernières données média que peuvent utiliser CARS, les événements et les compétiteurs pour leur propre promotion. John verra avec Warwick s'il y a une vidéo promotionnelle que l'on peut offrir avec ces données. Nous afficherons cette présentation dans le site Web de CARS sous Documents / Média. (Fait)
4C	John présente une carte de tarifs publicitaires suggérés pour des espaces publicitaires sur un site Web. Dans la discussion, on demande à tous les membres du conseil d'aider à vendre de la publicité parce que ce revenu aiderait vraiment nos finances.
5C	On parle de la façon d'améliorer notre recherche de commandites. Si nous voulons avoir plus d'argent de commandite en 2020, nous devons y travailler maintenant pour finaliser en octobre. On suggère d'élargir nos recherches, tenir un groupe de discussion avec des gens de diverses régions du pays pour faire sortir des idées. On convient que ce pourrait être une bonne approche et le comité des commandites va recevoir une liste de noms de chaque directeur et des membres du conseil élargi de gens qui seraient intéressés de participer.
1D	Graham annonce que M2 Motorsport a reçu un autre envoi de 15 soupapes de suppression Elles sont

	<p>calibrées, scellées et prêtes à être installées.</p> <p>Quiconque a besoin d'une soupape de surpression devrait s'en procurer une maintenant parce que le nouveau règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2019. Le règlement va donc s'appliquer aux rallyes Lanark Highlands, BDC, Défi, Charlevoix, Tall Pines and Black Bear dans l'Est, et aux Rocky Mountain Rally, PFR, Big White et Kananaskis dans l'Ouest.</p> <p>Graham demande ce qu'il faut faire si quelqu'un qui a besoin d'une soupape se présente à un rallye sans la soupape après le 1<sup>er</sup> mai. Le conseil convient que le règlement existe et que les compétiteurs ont eu beaucoup de temps pour s'y préparer.</p>
2D	<p>Graham parle du problème que causent le retour des compétiteurs à haut facteur de vitesse, des compétiteurs qui ne participent pas au CRC et d'autres sans facteur de vitesse. Les membres du conseil conviennent qu'il faut ajuster le règlement pour boucher cette faille.</p> <p>Graham rédigera un changement de règlement qui dit que les compétiteurs du CRC qui ont eu un facteur de vitesse de plus de 70 et qui reviennent à la compétition devront faire installer une soupape de surpression. Les compétiteurs non CRC seront évalués selon leur facteur de vitesse ARA ou un autre critère de performance par le directeur du championnat pour savoir s'ils doivent installer ou non une soupape de surpression.</p>
5D	<p>On discute de notre position sur les voitures à structures diverses. Graham va appeler JS Besner et Wim va communiquer la partie du compte rendu qui traitait de ces véhicules aux autres personnes qui ont assisté à cette Table ronde. (Voir le sujet 6D du compte rendu du 7 février.)</p>
1E	<p>Martin annonce que la FIA a publié une nouvelle Directive sur la sécurité en rallye et suggère que le comité du règlement administratif y jette un coup d'œil pour s'assurer que nous nous y conformons. Terry a déjà lu tout le document et indique que CARS s'y conforme très bien. Les points où nous ne sommes pas conformes tiennent plus de l'envergure de l'événement.</p> <p>Le comAdmin en fera l'étude.</p>
2E	<p>John fait les mises à jour du Règlement avec les changements de 2019. Mais il devient plus difficile de reproduire la même longueur de page en format PDF. Terry demandera conseil à l'imprimeur qui fait habituellement ce travail.</p>
1F	<p>John signale que les rencontres avec Frontech se poursuivent en ce qui a trait au carnet de bord électronique, mais il n'y a encore rien à rapporter.</p>
1G	<p>Martin et Simon annoncent qu'ils ont eu une bonne rencontre avec Graham, John Monroe et Bruno Carré pour discuter des prochaines étapes au Québec. Simon fera part des progrès au conseil au fur et à mesure.</p>
3G	<p>John annonce que Frontech complètera les changements de compilation du championnat.</p>
4G	<p>Simon recontactera Antoine pour finaliser la direction que prendra le fonds à la mémoire de Jacques L'Estage.</p>
1J	<p>La prochaine réunion est prévue pour le jeudi 16 mai à 19 h HAE.</p>
2J	<p>La réunion est levée à 21 h HAE.</p>